

الإتحاد الجزائرى لكرة القد



LIGUEDE FOOTBALL WILAYA DE SIDI BEL ABBES

الرابطــة الولائيـة لكرة القدم-سيدي بلعباس



Bulletin Officiel

Code de Conduite du Football

Pour le bien du Football,

Il faut toujours... ...

- 1. Jouer pour gagner.
- 2. Jouer avec sportivité.
- 3. Observer les lois du jeu.
- 4. Respecter les adversaires. Coéquipiers, les arbitres et les Spectateurs.
- 5. Accepter la défaite avec dignité.
- 6. Promouvoir les intérêts du Football.
- 7.Rejeter la corruption, la drogue, le racisme, la violence et autres menaces pour notre sport.
- 8. Aider les autres à résister aux tentatives de corruption.
- 9.Dénoncer les personnes qui essayent de porter préjudice à notre sport.
- 10. Honorer les personnes qui défendent la réputation du Football.

Saison 2024-2025

Le: 27/03/2025

N° 19

Tél: (213) 048.74.15.82 Fax: (213)048.74.15.82

Adresse: 16,Avenue Cheikh Larbi Tebessi Sidi Bel Abbès

Site Internet: www.lwfsba.net

Adresse Email:

lwfsba@yahoo.fr

/ AMENDES /

ARTICLE 132 SENIORS

Les amendes infligées à un club doivent être réglées dans les trois délais fixés (31 décembre, 15 février, 15 mai) de chaque saison. Passé le délai et après une mise en demeure pour paiement sous huitaine, la ligue défalquera un (01) point à l'équipe senior du club fautif. Si le club n'a pas apuré le paiement de ses amendes avant le début du championnat, son engagement pour la saison sportive suivante demeure lié au règlement de ses dettes envers la ou les ligues concernées.

ARTICLE 135 PERIODE DE RECHERCHES

Les périodes de recherches sur la suspension antérieure d'un joueur, sont limitées à la saison en cours et la saison précédente à l'exception des sanctions à temps qui sont limitées aux deux (02) saisons précédant la saison en cours.

A la fin de chaque saison sportive, la ligue est tenue à titre déclaratif de publier dans le bulletin officiel et sur le site internet la liste des membres (joueurs dirigeants, clubs et stades) suspendus et le reliquat restant à purger.

La liste des suspendus est communiquée à la FAF et à toutes les ligues.

Réunion du bureau exécutif

Séance du 24 Mars 2025

* Sous la Présidence de Monsieur:

- ZERHOUNI Djamel

* Étaient Présents les membres suivants :

Messieurs:

LOULED Abdelkrim Vice Président

- ZAÏRI MEHADJI Secrétaire Général

GHOMARI Sidi Mohamed Directeur Technique de Wilaya

- ZERGENNIF Khaled Directeur Technique de Wilaya d'Arbitrage

- BENABOUNE Miloud Président de la commission des jeunes

- HELLAL IKRAM Présidente de la C.de discipline

- BOUSSOUAR Kheira Présidente de la C.d'Organisation Sportive

MAHI KADA Représentant des Arbitres

BLEL ABDELHAMID Membre (Absent excusé)

ORDRE DU JOUR

1°/- Approbation du B.O N° 15 du 13 Février 2025

2°/- Lecture du Courrier

3°/-Préparaion de l'Assemblée Générale Ordinaire Comlémentaire fin d'exercice 2024.

4°/Divers

-Le président de la ligue Mr ZERHOUNI Djamel après l'ouverture de la séance a remercié tous les membres du bureau pour le travail accompli.

Egalement, le président a mis l'accent sur la désignation du secrétaire général de la ligue de de football en l'occurrence Mr ZAÏRI Mehadji.

L'orateur a également donné des orientations aux membres de ligue présents dont les différents présidents des commissions pour but de préparer le bilan moral pour l'assemblée générale ordinaire complémentaire en fin d'exercice 2024 qui se déroulera le Mardi 08 Avril 2025 à 10h00' au siège de ligue de foot.

En fin, le président de ligue a remercié la commission FAFConnect y compris Dr. LOULED.A, la Secrétaire de la ligue et Mr MAHI Kada.

1°/ Approbation du B.O N° 18 du 20/03/2025 :

* Après avoir constaté qu'aucune remarque n'a été soulevée par les membres du bureau, le bulletin Officiel a été approuvé par l'ensemble des membres présents.

2/ Lecture du courrier:

A/ Courrier FAF

- Envoi N° 275 du 24 Février 2025 relatif à l'Assemblée Générale
 Ordinaire Complémentaire fin d'xercice 2024 avant le 15 Avril 2025.
- Envoi N° 264 24 Février 2025 relatif à la 2^{ème} partie du recouvrement des amendes.
- Envoi N° 220 du 16 Février 2025 concernant la programmation des jeunes Mois de Ramadhan.
- Envoi du Circulaire N° 43 du 24 Février 2025 relative aux horaires des rencontres jeunes.
- Envoi FAF au Président de la ligue concernant la participation à l'Assemblée GénéraleElective de la FAF.
- Envoi FAF de transmettre copie de l'Agrément ou le Récépissé de la ligue.

- Envoi d'une correspondance LRFO invitant le DTW a assité à la réunion de travail D.T.R – D.T.W prévue le 23/03/2025 à 11h00' au siège du L.R.F.O.
- Envoi N° 499/2025 du communiqué concernant la date de l'Assemblée Générale Ordinaire complémentaire fin exercice 2024.
- Lettre N° 487 émanant du L.R.F.O demandant la liste des Arbitres tous grades confondu y compris les stagiaires (sous format papier et en Excel)

C/ Courrier CLUBS

- * Lettre du club MCSABoussidi demandant un trio d'Arbitres pour un match amical contre CRBTessala.
- * Lettre de l'équipe OMBA demandant désignation d'un 2^{ème} délégué pour la rencontre MCSidi Ali Benyoub OMBel Abbès.

3/ Courrier Divers:

- Envoi d'une corespondance pour l'ouverture du stage –FAF1.
- Lettre de la Gendarmerie Nationale demandant un Trio d'Arbitres pour le 26 Février 2025.

Séance levée à 13h00'

Le Président de Ligue D.ZERHOUNI Le Secrétaire Général M.ZAÏRI

Commission de Discipline

Procès Verbal Nº 19

Séance du Dimanche 23/03/2025

Membres Présents:

Présidente: - HELLAL IKRAM

Secrétaire - KASRI DJILLALI

Membre - RAHMANE BOUZIANE

NOTE AUX CLUBS

Journée d'Audience auprès de la Commission de Discipline Les Rencontres du Vendredi et Samedi Audience le Lundi

> Les Rencontres du Mardi Audience le Mercredi

Traitement des Affaires

CATEGORIE « SENIORS » Honneur

Affaire N°168: Rencontre USMRas El Ma – USMarhoum - 22/03/2025

- Absence de l'Entraineur de l'équipe (USMarhoum) (10.000 DA) Dix Mille Dinars Amende.

Affaire N°169: Rencontre JSAin Trid – I.Ain El Berd - 22/03/2025

Joueur Expulsé:

- LEBID SOFIANE (JSAin Trid) lic n°1218 - **Exclu** pour Jeu Brutal – 02 matchs de suspension ferme.

Joueur Averti:

- BECHAR ABEDELILLAH (I.A.E.Berd) lic n°2409 - **Averti** – (**C.A.Sportif**).

Affaire N°170: Rencontre NRMarhoum – IRBTabia - 22/03/2025

Joueur Averti:

- HADJ Med Abdelhadi (NRMarhoum) lic n°0058 **Averti** (**Jeu Dangereux**).
- DIDAOUI OMAR FAROUK (NRMarhoum) lic n°1367 Averti (C.A.Sportif).
- MESSAOUDI SOUFYANE (NRMarhoum) lic n°0086 **Averti (Jeu Dangereux).**
- MEBARKI ABDELDJALIL MED (NRMarhoum) lic n°2308 Averti (C.A.Sportif).
- FERGOUG BEKHALED (IRBTabia) lic n°0873 Averti (C.A.Sportif).
- BELGHOUL ISLAM KHEIREDDINE (IRBTabia) lic n°0689 Averti (C.A.Sportif).
- DJEDID IMAD (IRBTabia) lic n°2112 **Averti (Jeu Dangereux).**

Autre Décision:

- Absence de l'Entraineur de l'équipe (IRBTabia) (10.000 DA) Dix Mille Dinars Amende.

Affaire N°171: Rencontre IRBMerine – FCKSYagoub 22/03/2025

Joueurs Avertis:

- FIZAZI MAHMOUD (IRBMerine) lic n°1263 Averti (C.A.Sportif).
- HORRI MOHAMMED (IRBMerine) lic n°1262 **Averti** (**C.A.Sportif**).

Autre Décision:

- Absence de l'Entraineur de l'équipe (FCKSYagoub) (10.000 DA) Dix Mille Dinars Amende.

Affaire N°172: Rencontre IRMBel Abbès - AMBBrahim - 22/03/2025

Joueur Expulsé :

- YAGOUBI LARBI (AMBBrahim) lic n°0658 - **Exclu** pour Jeu Brutal – 02 matchs de suspension ferme.

Joueur Averti:

- HAKMI ZAID (IRMBel Abbès) lic n°0260 \mathbf{Averti} ($\mathbf{Jeu\ Dangereux}$).
- MEKSI ABDELWAHAB (IRMBel Abbès) lic n°0998 **Averti** pour Contestation de Décision (**(l'Avertissement a comptabilisé**) **(5.000 DA) Cinq Mille Dinars Amende.**
- DAHMANI ABDELILLAH (A.M.B.Brahim) lic n°0660 **Averti** pour Contestation de Décision (**(l'Avertissement a comptabilisé**) **(5.000 DA) Cinq Mille Dinars Amende.**
- OUHIBA ABDELKADER (A.M.B.Brahim) lic n°0875 **Averti (C.A.Sportif).**
- KHELOUFI BAHOUS (A.M.B.Brahim) lic n°0877 **Averti** (**C.A.Sportif**).
- BOURASSE MED AMINE (A.M.B.Brahim) lic n°0656 **Averti** pour Contestation de Décision ((**l'Avertissement a comptabilisé**) (**5.000 DA**) **Cinq Mille Dinars Amende.**

Autre Décision:

- Conduite incorrecte pour l'équipe (A.M.B.Brahim) (1.000 DA) Mille Dinars Amende.

Affaire N°173: Rencontre MCSABenyoub – OMBel Abbès 22/03/2025

Joueurs Avertis:

- BOUGHERARA SAMIR (MCSABenyoub) lic n°0940 **Averti** (**Jeu Dangereux**).
- ABER NASSER (MCSABenyoub) lic n°2015 **Averti** (**Jeu Dangereux**).

- BOUGUERNE HABIB (OMBel Abbès) lic n°2372 Averti (C.A.Sportif).
- ELHANANI MED ABED (OMBel Abbès) lic n°2463 Averti (C.A.Sportif).

Autre Décision :

- BOUARFA MOHAMED (MCSABenyoub) lic n° 0082 Secrétaire Général **Averti** pour Contestation de Décision (**5.000 DA**) **Cinq Mille Dinars Amende.**

Joueur Signalé:

- BOUGHERARA SAMIR (MCSABenyoub) lic n° 0082 Signalé pour comportement incorrecte envers officiel du match – 04 matchs de suspension ferme + (10.000 DA) Dix Mille Dinars Amende pour le club.

Dirigeant Signalé:

- MOSTEFAOUI AHMED (Président) – Signalé pour Incitation au désordre et à la violence (1) Une année de suspension ferme + (20.000 DA) Vingt Mille Dinars Amende – (Récidiviste) (ART 113).

Affaire N°174 : Rencontre MCAmalza – ASSLahcen du 26/02/2025

Partie non jouée

Attendu que : L'Arbitre directeur signale sur la feuille de match et confirme dans son rapport le non déroulement de la rencontre suite à l'absence de l'équipe ASSLahcen.

Attendu que : L'Arbitre a accordé un laps de temps réglementaire.

Par ces motifs la C.D décide

- -Match perdu par pénalité à l'équipe (ASSLahcen) pour attribuer le gain du match A l'équipe (MCAmalza) qui marque trois (03) points et trois (03) buts à zéro.
- -Défalcation de (06) Six points à l'équipe ASSLahcen.

-(20.000 DA) Vingt Mille Dinars Amende au club (ASSLahcen).

<u>La Présidente</u> HELLAL Ikram Le Secrétaire KASRI Djillali

COMMISSION DE L'ORGANISATION SPORTIVE

• Réunion du: 23/03/2025

ORDRE DU JOUR

- 1- Homologation des résultats.
- 2- Programmation.



DIVISION HONNEUR & PRE-HONNEUR

I-> Homologation des résultats techniques Séniors:

Résultats de la 18ème journée - Division " Honneur"

18^{ème} journée

Samedi 22/03/ 2025					
IRMBel-abbe s - A.Ben.Brahim -	02-01				
USM Ras El Ma - USMarhoum	00-01				
NRMarhoum - IRB Tabia	02-02				
MCS.Ali.Benyoub - OMBelabbes	01-01				
IRBMerine - FCK Sidi.Yaâgoub	03-00				
JS AinTrid - I.Ain.El.Berd	00-01				
Mardi 25/03/ 2025					
MC Amalza - AS Sidi.Lahcen -	N-J Abs				

L.W.F Sidi bel-abbes (Division Honneur (18éme Journée) Clasement Partiel – Saison Sportive : 2024 / 2025

18^{ème} journée

R	EQUIPES	Pts	J	G	N	Р	Вр	Вс	Diff	Obs
01	OMBelabbes	43	18	14	2	2	41	10	+31	-1.P
02	IRBMerine	39	18	12	3	3	37	13	+24	
03	IRMBel-abbes	38	18	11	5	2	34	12	+22	
04	MCS.Ali.Benyoub	34	18	11	2	5	34	18	+16	-1.P
05	A.Ben.Brahim	31	18	9	4	5	31	17	+16	
06	USM Ras El Ma	30	18	9	4	5	28	17	+11	-1.P
07	I.Ain.El.Berd	21	18	6	4	8	31	35	-4	-1.P
08	IRB Tabia	21	18	5	6	7	29	33	-4	
09	FCK Sidi.Yaâgoub	21	18	6	3	9	21	30	-9	
10	US Marhoum	20	18	6	4	8	28	29	-1	-2.P
11	NR Marhoum	19	18	5	4	9	24	35	-11	
12	MC Amalza	18	18	5	3	10	25	37	-12	
13	JS AinTrid	04	18	2	3	13	13	46	-33	-5.P
14	AS Sidi.Lahcen	-4	18	1	1	16	13	54	-41	-8.P

<u>La Présidente</u> BOUSSOUAR Kheira <u>Le Secrétaire</u> MOULAY Kaddour